

Le dévasement du port devient une nécessité

Publié le 10/04/2017 à 03:41



• Françoise Noël et Vincent Pinatel mettent tout en oeuvre pour que le port obtienne des labels de qualité. |

Alors que le port vient de passer une année moyenne sur le plan de la fréquentation, les responsables espèrent un nouveau label et un port dévasé.

Le projet

Avec 5 310 nuitées enregistrées l'an dernier, 2016 est une année classée moyenne sur le plan de la fréquentation. « **Cela représente une baisse d'environ 5 % à imputer aux navigateurs français. Ils représentent les deux tiers des gens de passage et 300 en moins, ça marque une saison**, expliquent Françoise Noël, la directrice exécutive de la société d'exploitation publique des ports de la Manche et Vincent Pinatel, assistant de direction. **La baisse concerne aussi l'ensemble des ports de plaisance.** »

100 000 € investis

Avec 764 emplacements, le port ne manque pas d'activité. « **Nous avons 680 locations à l'année. Il y a une centaine de personnes sur liste d'attente et deux tiers sont des navires de 5 à 7 m. Il y a moins d'attente pour les 7 à 9 m**, poursuit Françoise Noël qui espère

beaucoup de cette année. **Cela va dépendre de la météo et de l'économie en général. Quant au Brexit, nous n'avons aucune info de la part des Anglais pour le moment. On espère que ça n'aura pas une influence négative.** » Une présence dans des salons d'Europe du Nord et français est indispensable. « **Nous allons vérifier les allers et venues et vérifier le retour sur investissement.** »

Environ 100 000 € viennent d'être investis dans la réfection de quai et digue et 320 000 € ont servi au remplacement de deux pontons de 168 et 108 m. « **Il en reste quatre à changer pour un coût de 660 000 €,** poursuit la directrice qui évoque un futur dévasement. **On attend l'arrêté préfectoral et on espère que les démarches aboutissent cette année pour des travaux en 2018. La quantité de vase à enlever représente plus de 35 000 m³ et la dépense sera au minimum de 500 000 €.** » Alors que la hauteur d'eau minimum doit être de 2,30 m, il semble qu'il manque au moins 15 cm par endroits. « **Cela gêne la manoeuvre des navires.** »

Le port va postuler pour l'obtention du pavillon bleu. « **Ce serait le 22^e et la décision est prise ce mois-ci au Danemark** », annonce Vincent Pinatel. Les responsables saint-vaastais souhaitent obtenir une certification de la fédération française des ports de plaisance. « **C'est un label qualité délivré sous forme d'anneaux plus ou moins nombreux selon la qualité. Cela permettrait d'obtenir, en 2018, le label qualité tourisme des ports de plaisance, délivré par le ministère délégué au tourisme,** poursuit la directrice qui devra faire en sorte que le port réponde à 300 critères. **Un audit sera fait.** »